

Québec, le 22 novembre 2020

COURRIER ÉLECTRONIQUE

Aux parents des élèves de la Polyvalente d'Ancienne-Lorette

Objet : Divulgence aux parents - Cas de COVID-19 à la Polyvalente d'Ancienne-Lorette

Chers parents,

Une personne atteinte de la COVID-19 a fréquenté la Polyvalente d'Ancienne-Lorette durant sa période de contagiosité. Le groupe concerné a été retiré de l'école et placé en isolement à la maison. À moins d'avis contraire de la Direction de santé publique, **votre enfant peut continuer d'aller à l'école s'il n'a pas de symptômes compatibles avec la COVID-19** (voir page 2 de cette lettre).

Une enquête épidémiologique est menée par la Direction de santé publique. Celle-ci suit l'évolution de la situation au sein votre milieu. **S'il y a des mesures supplémentaires, vous serez avisés par écrit.**

Nous faisons appel à vous, aujourd'hui, afin de poursuivre les efforts pour appliquer d'une manière rigoureuse les consignes sanitaires habituelles. Nous voulons maintenir votre milieu ouvert, sécuritaire, propice aux apprentissages et à la réussite éducative des élèves. Nous vous rappelons que le respect de ces consignes en tout temps est essentiel, notamment à la période des pauses, des dîners et à l'extérieur de de l'établissement scolaire. Il faut donc être très vigilants et demeurer à l'affût si de nouvelles recommandations sont émises.

Rappel des directives de la santé publique :

- Personne ne doit se présenter à l'école s'il présente des symptômes de la COVID-19;
- Respecter la distanciation physique;
- Porter le masque aux endroits identifiés;
- Pratiquer régulièrement un lavage des mains;
- Tousser ou éternuer dans le pli de son coude et éviter de porter les mains au visage;
- Rappeler aux jeunes d'éviter le partage de cigarette, vapoteuse, verre ou autres avec d'autres amis.

Si vous désirez discuter de la situation avec votre enfant, voici une fiche pouvant vous être utile:
https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/fichiers/professionnels/DRSP/sujets-a-z/Coronavirus/Sante-mentale-isolement/Fiche_FR_2_encadrer-enfants.pdf

Nous vous remercions sincèrement de votre collaboration à cet effort collectif et vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Service Prévention et protection des maladies infectieuses
Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale

Informations générales sur la COVID-19

Qu'est-ce que la COVID-19?

La COVID-19 est une maladie causée par un nouveau coronavirus.

Comment se transmet la COVID-19?

Elle se transmet d'une personne à une autre par le contact avec les gouttelettes qui sont projetées dans l'air quand une personne malade parle, tousse ou éternue. La transmission par des surfaces ou des objets contaminés est possible, mais n'est pas le mode de transmission principal.

Quels sont les symptômes de la COVID-19?

Les principaux symptômes sont la fièvre, l'apparition nouvelle ou l'aggravation d'une toux, une difficulté à respirer ou une perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale (ne plus sentir les odeurs, même si le nez n'est pas bouché) avec ou sans perte de goût. D'autres symptômes sont possibles : une fatigue importante, un mal de tête, des douleurs musculaires non liées à un effort physique, un mal de gorge, de la diarrhée, des nausées (maux de cœur), des vomissements, une perte d'appétit importante, le nez bouché et le nez qui coule.

Généralement, les enfants ont des symptômes plus légers que les adultes ou n'ont pas de symptôme.

Les personnes qui ont le plus de risque de développer une forme grave de la maladie sont celles âgées de 70 ans ou plus et les adultes qui souffrent de maladie chronique aux poumons, au cœur, aux reins, de diabète ou d'immunodépression (problème au niveau de leur système immunitaire).

Quoi faire si mon enfant présente des symptômes de la COVID-19 ?

1. Aviser la direction de l'école.
2. **Garder votre enfant en isolement à la maison** et suivre les recommandations du document *Consignes pour la personne qui présente des symptômes de la COVID-19*, disponible à : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002526/>
3. Remplir l'outil d'autoévaluation des symptômes afin d'obtenir une marche à suivre, disponible à : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/guide-auto-evaluation-symptomes-covid-19/>

Pourquoi est-il important de respecter les recommandations d'isolement à la maison?

Pour éviter de transmettre la maladie à d'autres personnes.

Quand peut-on arrêter l'isolement à la maison?

L'isolement préventif à la suite d'un contact avec un cas de COVID-19 dure 14 jours pour couvrir la période d'incubation du virus (le temps qu'il se développe). Si la personne développe des symptômes durant cette période, l'isolement devra se prolonger.

L'isolement des personnes atteintes de la COVID-19 dure minimalement 10 jours après le début des symptômes ou après un résultat positif au test de la COVID-19 pour couvrir la période de contagiosité (le temps pendant laquelle une personne peut transmettre le virus à d'autres).